



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING srl - chaussée de Waterloo, 852-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique

www.davidts.com - info@davidts.com

représenté par son administrateur, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : BAHIA
- code de fabrication numéro : 3500
- groupe de la *Lighting Collection* : Liseuses et Lampadaires avec abat-jour,

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est prévu pour être équipé de quatre ampoules (type E27) MAXIMUM 25W, 220-240V et d'un abat-jour en tissu contrecollé sur du PVC,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
 - les douilles E27 filetées avec bagues 4A/250V T190°C avec œillet pour raccorder la terre,
 - le cordon électrique avec fiche « EURO-SCHUKO » double terre, interrupteur à pied et câble H03 VV F-section 3x0,75mm²,
le câble téflon 1x0,75mm²,
 - l'arrêt de traction sur le câble,
 - les connexions intérieures,
 - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
 - La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
 - Les Normes EN-60.598 – Luminaires.

en conclusion,

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting srl, son administrateur M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 1 janvier 2024, date de la mise sur le marché de ce luminaire.



DECLARATION DE CONFORMITE CE A L'ESSAI AU FIL INCANDESCENT

Le fabricant,
DAVIDTS LIGHTING srl - chaussée de Waterloo, 852-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique
www.davidts.com - info@davidts.com
représenté par son administrateur, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE à l'essai au fil incandescent est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient aux abat-jour décrit ci-après :

- référence : abat-jour BAHIA
- code de fabrication numéro : 3500 500
- groupe de la *Lighting Collection* : Abat-jour de liseuses et lampadaires,

déclare que pour l'abat-jour :

L'essai au fil incandescent est applicable car celui-ci est entièrement constitué de tissu contrecollé sur du PVC.

Un rapport d'essais est annexé à la présente déclaration (VPF/Laboratoires Pourquoi

réf. # LP01648 / P070033/0 du 3 avril 2008).

La matière pour les abat-jour satisfait aux essais relatifs aux risques de feu définis dans la norme EN-60.695-2-1.

Pour Davidts Lighting srl, son administrateur M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 1 janvier 2024, date de la mise sur le marché de ce luminaire.



**LABORATOIRES POURQUERY
ANALYSES INDUSTRIELLES**

S.A.S. - RCS LYON 493 207 856

LABORATOIRE EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE LYON

Codification : EB07/421
Date de révision : 29/09/2006
Indice de révision : 2e

REBmodel.001



VPF-Amsterdam
Jarmuiden 9-11
1046 AC AMSTERDAM
The Netherlands

RAPPORT D'ESSAI / TEST REPORT

LP01648 / P07033 /0

du / from 03/04/2008 délivré par le laboratoire de Lyon/

Delivered by the laboratory of Lyon

Commande n° / Order n° : Devis n° / Offer n° : 801415JCA

Echantillon(s) / Sample(s) : CHINTZ – WHITE PVC

Référence(s) / Reference(s) : 66.8003.--

Reçu(s) le / Received on : 28/02/2008

BL n° / DS n° : /

Date de début des essais / Beginning of tests : 28/02/2008

Date de fin des essais / End of tests : 01/04/2008



*Responsable Technique de Secteur : secteur ELECTRICITE
Technical Manager of ELECTRICITY Sector
Jérôme COMBE*

Seule la version française fait foi

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Only the French version is deemed authentic

Reproduction of this test report is only authorized in its integral form

Il comporte 6 pages

It contains 6 pages

Ces résultats ne s'appliquent qu'à l'échantillon soumis au laboratoire, et tel qu'il est défini dans le présent document.

These results only apply to the sample submitted to the laboratory and as defined in the present document

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires POURQUERY pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

The COFRAC accreditation attests laboratories POURQUERY are competent for the only tests covered by the program.



**LABORATOIRES POURQUERY
Siege Social**

93, Bd DU PARC D'ARTILLERIE
69354 LYON Cedex 07
TEL. +33 (0)4 78 61 21 16
FAX. +33 (0)4 78 61 01 90
e-mail : labo@pourquery.fr

Agence

8, Rue SAINT-CLAUDE
75003 PARIS
TEL. +33 (0)1 42 78 34 98
FAX. +33 (0)1 42 78 48 96
e-mail : labopil@pourquery.fr
metro : St-Sébastien Froissart



**LABORATOIRES POURQUERY
HONG KONG LIMITED**

UNIT C, 10/F., HANG CHEONG FACTORY BUILDING
N°1 WING MING STREET, KOWLOON
HONG KONG
TEL. 00 852 2548 9072
FAX. 00 852 2540 4764
lphk@pourquery-hk.com



	VPF AMSTERDAM	Codification : EB07/421 Date de révision : 29/09/2006 Indice de révision : 2e
	Rapport / Test report LP01648 / P07033 /0 Date de rapport / Test report date : 03/04/2008	Laboratoire POURQUERY LYON

ESSAIS RELATIFS AUX RISQUES DU FEU :
FIRE HAZARD TESTING :
ESSAIS AU FIL INCANDESCENT/CHAUFFANT
GLOWING/HOT-WIRE BASED TEST METHODS
METHODE D'ESSAI D'INFLAMMABILITE POUR PRODUITS FINIS
GLOW-WIRE FLAMMABILITY TEST METHOD FOR END-PRODUCTS
NF EN 60695-2-10 (2001)
REGLES PARTICULIERES / SPECIFIC REQUIREMENTS :
NF EN 60695-2-11 (2001)

 **Désignation / Description :** CHINTZ – WHITE PVC

 **Référence fabricant / Manufacturer reference :** 66.8003.--

 **Référence client / Customer reference :** 66.8003.--

 **Norme(s) s'appliquant au produit / Product standard(s) :**

☒ NF EN 60598-1 (2005) + A1 : § 4.15

☐ NF EN 60598-1 (2005) + A1 : § 13.3

☒ NF EN 60598-1 (2005) + A1 : Annexe ZC - Règlement incendie / ZC appendix – Fire regulation

☒ Autre / Other : IGH



	VPF AMSTERDAM	Codification : EB07/421 Date de révision : 29/09/2006 Indice de révision : 2e
	Rapport / Test report LP01648 / P07033 /0 Date de rapport / Test report date : 03/04/2008	Laboratoire POURQUERY LYON

PARTIE TESTEE / TESTED PART
Description / <i>Description</i> : Face interne / <i>internal side</i> ☐ Partie testée dans le produit / <i>Part tested inside equipment</i> ☒ Partie issue d'une pièce découpée dans le produit / <i>Piece containing the the part under examination</i> ☐ Partie testée après avoir pratiqué une ouverture dans le produit / <i>Part tested after making an operture in the complete specimen</i> ☐ Partie extraite du produit et testée séparément / <i>Part tested separately</i>
CONDITIONNEMENT / CONDITIONING
L'éprouvette d'essai et la sous-couche sont maintenues pendant 24 h dans une atmosphère ayant une température comprise entre 15°C et 35°C et une humidité relative comprise entre 45 et 75 %. <i>The specimen and the layer are conditioned for 24 hours in an atmosphere having a temperature between 15°C and 35°C and a relative humidity between 45 and 75 %.</i>
TEMPERATURE(S) D'ESSAI / TEST TEMPERATURE(S)
☐ 550°C ☒ 650°C ☐ 750°C ☐ 850°C ☐ 960°C
TEMPS D'APPLICATION DU FIL INCANDESCENT / APPLICATION TIME OF THE GLOW-WIRE
30 secondes/seconds
CONCLUSION / CONCLUSION
L'échantillon satisfait aux exigences des essais réalisés. <i>The sample fulfills the requirements of the tests carried out.</i>

	VPF AMSTERDAM	Codification : EB07/421 Date de révision : 29/09/2006 Indice de révision : 2e
	Rapport / Test report LP01648 / P07033 /0 Date de rapport / Test report date : 03/04/2008	Laboratoire POURQUERY LYON

OBSERVATION(S) / OBSERVATION(S) :	
☒	Absence de flamme ou d'incandescence. / <i>No flame, no glowing.</i>
☐	La flamme ou l'incandescence de l'éprouvette d'essai s'éteint en moins de 30 s après le retrait du fil incandescent. <i>The flame or the glowing of the specimen extinguish with 30 s after removal of the glow wire.</i> - Durée ti (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où l'éprouvette ou le papier mousseline prend feu : <i>Duration ti (s) from the beginning of tip application up to the time at which the specimen or the layer placed below it ignites :</i> - Durée te (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où les flammes s'éteignent : <i>Duration te (s) from the beginning of tip application up to the time when flames extinguish during or after the period of application :</i> - Hauteur maximale de flamme / <i>Flame maximal height :</i>
☐	La flamme ou l'incandescence de l'éprouvette d'essai ne s'éteint pas en moins de 30 s après le retrait du fil incandescent. <i>The flame or the glowing of the specimen does not extinguish within 30 s after removal of the glow-wire</i> - Durée ti (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où l'éprouvette ou le papier mousseline prend feu : <i>Duration ti (s) from the beginning of tip application up to the time at which the specimen or the layer placed below it ignites :</i> - Durée te (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où les flammes s'éteignent : <i>Duration te (s) from the beginning of tip application up to the time when flames extinguish during or after the period of application :</i> - Hauteur maximale de flamme / <i>Flame maximal height :</i>
☐	Le papier mousseline s'est enflammé. / <i>The wrapping tissue burned</i>

	VPF AMSTERDAM	Codification : EB07/421 Date de révision : 29/09/2006 Indice de révision : 2e
	Rapport / Test report LP01648 / P07033 /0 Date de rapport / Test report date : 03/04/2008	Laboratoire POURQUERY LYON

PARTIE TESTEE / TESTED PART	
☐ Partie testée dans le produit / <i>Part tested inside equipment</i> ☒ Partie issue d'une pièce découpée dans le produit / <i>Piece containing the the part under examination</i> ☐ Partie testée après avoir pratiqué une ouverture dans le produit / <i>Part tested after making an operture in the complete specimen</i> ☐ Partie extraite du produit et testée séparément / <i>Part tested separately</i>	
CONDITIONNEMENT / CONDITIONING	
L'éprouvette d'essai et la sous-couche sont maintenues pendant 24 h dans une atmosphère ayant une température comprise entre 15°C et 35°C et une humidité relative comprise entre 45 et 75 %. <i>The specimen and the layer are conditioned for 24 hours in an atmosphere having a temperature between 15°C and 35°C and a relative humidity between 45 and 75 %.</i>	
TEMPERATURE(S) D'ESSAI / TEST TEMPERATURE(S)	
☐ 550°C ☐ 650°C ☐ 750°C ☒ 850°C ☐ 960°C	
TEMPS D'APPLICATION DU FIL INCANDESCENT / APPLICATION TIME OF THE GLOW-WIRE	
30 secondes/seconds	
CONCLUSION / CONCLUSION	
L'échantillon satisfait aux exigences des essais réalisés. <i>The sample fulfills the requirements of the tests carried out.</i>	

	VPF AMSTERDAM	Codification : EB07/421 Date de révision : 29/09/2006 Indice de révision : 2e
	Rapport / Test report LP01648 / P07033 /0 Date de rapport / Test report date : 03/04/2008	Laboratoire POURQUERY LYON

OBSERVATION(S) / OBSERVATION(S) :
☐ Absence de flamme ou d'incandescence. / <i>No flame, no glowing.</i>
☒ La flamme ou l'incandescence de l'éprouvette d'essai s'éteint en moins de 30 s après le retrait du fil incandescent. <i>The flame or the glowing of the specimen extinguish with 30 s after removal of the glow wire.</i> - Durée ti (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où l'éprouvette ou le papier mousseline prend feu : < 1 s <i>Duration ti (s) from the beginning of tip application up to the time at which the specimen or the layer placed below it ignites : < 1 s</i> - Durée te (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où les flammes s'éteignent : 51 s <i>Duration te (s) from the beginning of tip application up to the time when flames extinguish during or after the period of application : 51 s</i> - Hauteur maximale de flamme / <i>Flame maximal height</i> : > 100 mm
☐ La flamme ou l'incandescence de l'éprouvette d'essai ne s'éteint pas en moins de 30 s après le retrait du fil incandescent. <i>The flame or the glowing of the specimen does not extinguish within 30 s after removal of the glow-wire</i> - Durée ti (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où l'éprouvette ou le papier mousseline prend feu : <i>Duration ti (s) from the beginning of tip application up to the time at which the specimen or the layer placed below it ignites :</i> - Durée te (s) depuis le début d'application du fil incandescent jusqu'à l'instant où les flammes s'éteignent : <i>Duration te (s) from the beginning of tip application up to the time when flames extinguish during or after the period of application :</i> - Hauteur maximale de flamme / <i>Flame maximal height</i> :
☐ Le papier mousseline s'est enflammé. / <i>The wrapping tissue burned</i>